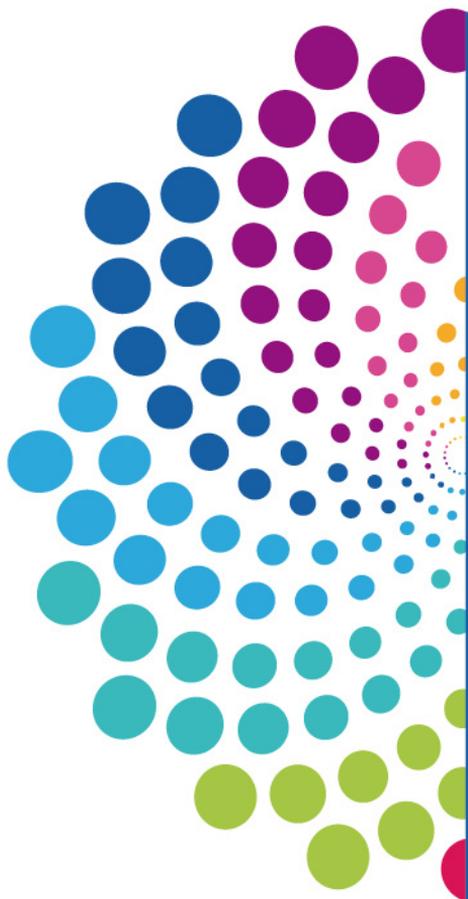




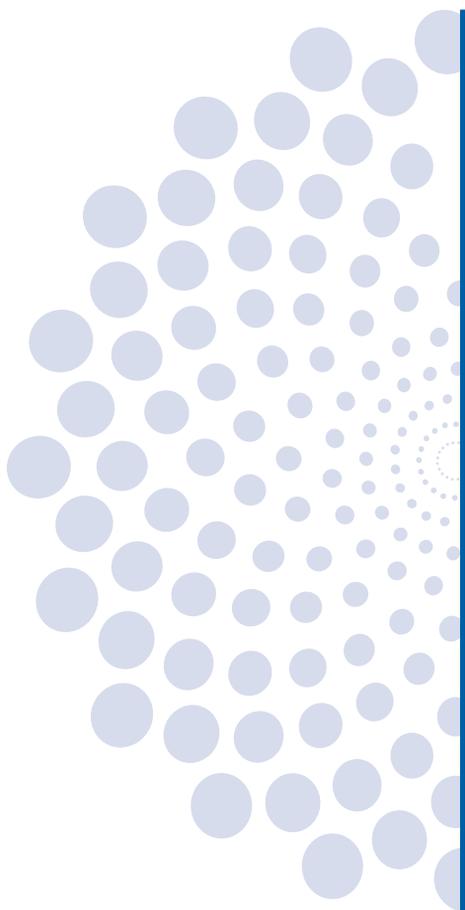
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



STRATÉGIE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

2016-2020





STRATÉGIE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
**2016-2020**





# EXTRAITS DES DISCOURS DE SA MAJESTE LE ROI

## MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

### EXTRAIT DU DISCOURS DU TRONE 2014

«... Nous croyons que le modèle de développement marocain a atteint un seuil de maturité qui nous habilite à adopter des critères avancés et plus pointus pour évaluer la pertinence des politiques publiques et la portée de leur impact effectif sur la vie des citoyens. Cette appréciation a été confirmée par la Banque Mondiale qui a montré que la valeur globale du Maroc a connu, ces dernières années, une hausse sensible, surtout grâce au développement majeur de son capital immatériel.»

«... Il s'agit en l'occurrence de mesurer le capital historique et culturel de tout pays, parallèlement aux autres caractéristiques qui le distinguent, notamment son capital humain et social, la confiance, la stabilité, la qualité des institutions, l'innovation et la recherche scientifique, la création culturelle et artistique, la qualité de la vie et de l'environnement, et d'autres éléments encore.»

### EXTRAIT DU DISCOURS DE LA REVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 2014

«... Nous tenons à exprimer Notre satisfaction quant à la contribution que nombre d'entreprises du secteur privé et d'établissements publics, ont apportée au développement de l'économie nationale, aussi bien en interne qu'à l'extérieur.»

«... En effet, soit l'économie marocaine devient une économie émergente grâce à ses potentialités et à la coordination des énergies de toutes ses composantes, soit elle manquera son rendez-vous avec l'Histoire.»

«Notre modèle de développement a atteint un niveau de maturité qui l'habilite à faire une entrée définitive et méritée dans le concert des pays émergents. Toutefois, les prochaines années seront décisives pour préserver les acquis, corriger les dysfonctionnements et stimuler la croissance et l'investissement.»

### EXTRAIT DU MESSAGE DE SM LE ROI ADRESSE AUX PARTICIPANTS AU FORUM CRANS MONTANA DE DAKHLA 2016

«... Il appartient au monde d'inventer les modes de développement permettant à nos populations d'accéder à un mieux-être tout en préservant les conditions de sa durabilité. Nous devons, tous, œuvrer dans ce sens et écouter les créatifs et les jeunes, ceux qui innovent et qui préparent notre monde de demain.»

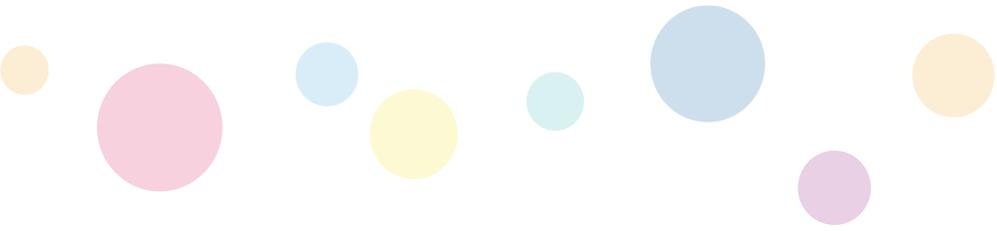
«... Il est de la responsabilité des Etats de porter des visions d'avenir et d'agir pour les mettre en œuvre, à travers de grandes mesures et des chantiers structurants.»



# SOMMAIRE

INTRODUCTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2016-2020 .....	6
VISION DE LA STRATEGIE 2016-2020 .....	8
DOMAINES D'ACTIVITES STRATEGIQUES A HORIZON 2020 .....	10
OBJECTIFS STRATEGIQUES 2016-2020 .....	12
A PROPOS DE L'OMPIC .....	34





# INTRODUCTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2016-2020

De plus en plus, les actifs immatériels jouent un rôle déterminant dans le développement économique et dans la création de richesses. En effet, dans un contexte marqué par l'économie du savoir ; le capital humain, le savoir-faire, la capacité à innover, les marques et les designs deviennent des sources inestimables pour l'entreprise et lui procure un avantage compétitif. C'est le cas en particulier de la propriété industrielle : Brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels, noms commerciaux..., dont l'objectif est de protéger la créativité et l'innovation ainsi que le patrimoine commercial et technologique de l'entreprise.

L'utilisation judicieuse de la propriété industrielle par la protection, la valorisation et la défense des droits doit être impérativement intégrée

dans la stratégie de développement de nos entreprises pour améliorer leur compétitivité, acquérir de nouveaux marchés et contribuer au développement du Maroc émergent.

Dans ce sens, l'élaboration d'une stratégie nationale de propriété industrielle et commerciale répond à un double objectif, premièrement, elle devra accompagner la mise en œuvre des stratégies sectorielles nationales (Plan d'accélération industrielle, Maroc innovation, Maroc numeric, Maroc vert...) qui chacune en ce qui la concerne, s'appuie sur la promotion des outils d'amélioration de la compétitivité, dont l'innovation. Le deuxième objectif permettra d'apporter des solutions adaptées aux entreprises marocaines grâce aux différents outils qu'offre la propriété industrielle.

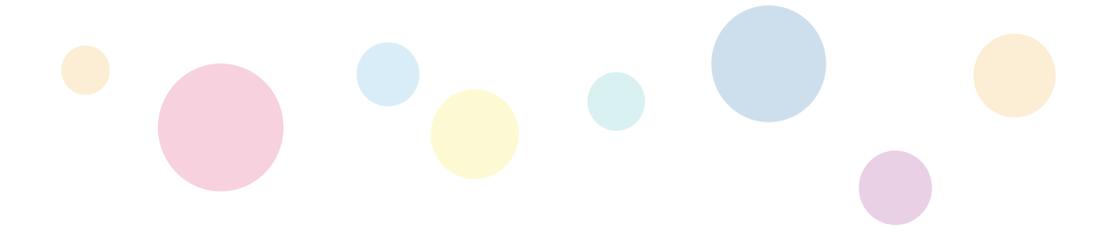
La stratégie de propriété industrielle et commerciale 2016-2020, énonce les priorités pour ces cinq années qui permettront à l'OMPIC d'assurer un rôle clé dans le cycle de création, de protection et de valorisation des innovations et ce dans le but de favoriser la création de richesses et le développement économique et social.

Tout en capitalisant sur les réalisations du Contrat d'Objectifs - Horizon 2015, la stratégie 2016-2020 constitue une nouvelle vision du rôle que devra jouer la propriété industrielle et commerciale dans la promotion de l'innovation et de la créativité. Elle s'appuie pour cela sur les

différentes missions que s'est assignées l'OMPIC conformément aux priorités de cette stratégie tout en intervenant sur toutes les dimensions aux niveaux international, national, interne et au niveau du capital humain.

La stratégie 2016-2020 se distingue également par la contribution des parties prenantes et acteurs de la propriété industrielle et commerciale qui ont bien voulu enrichir la feuille de route pour les cinq années à venir et confirmer que la propriété industrielle occupe une place importante au service du Maroc émergent.





# VISION DE LA

---

## STRATEGIE 2016-2020

Le présent plan de développement stratégique constitue une feuille de route pour la mise en œuvre des orientations stratégiques pour ces cinq années. Dans le cadre de ce plan stratégique à horizon 2020, l'OMPIC s'emploie à réaliser les objectifs tracés tout en conciliant entre ses différentes missions, notamment :

- Sa mission régaliennne vis-à-vis du cadre juridique de la propriété industrielle et commerciale, qui consiste à délivrer les titres de propriété industrielle et commerciale en vue de la protection de ces droits conformément au système légal ;
- Sa mission d'accompagnement des entreprises pour un meilleur usage de la propriété industrielle et commerciale et ce à travers la

promotion de ce système et des outils qu'il offre, ainsi que la diffusion de l'information ;

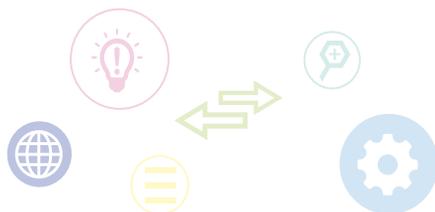
- Sa mission de service public qui constitue la garantie d'un service alliant qualité, transparence, équilibre et rigueur au service de tous les utilisateurs du système de la propriété industrielle et commerciale;
- Sa mission commerciale qui incite l'OMPIC à toujours innover, être à l'écoute de ses clients et à développer des services à valeur ajoutée.

La vision de la stratégie de propriété industrielle et commerciale ambitionne de : « **Positionner l'OMPIC en tant qu'acteur clé dans la promotion de la créativité et de l'innovation et au service du Maroc Emergent** ».

Pour ce faire, cette vision redéfinit les Domaines d'Activités Stratégiques de l'OMPIC à horizon 2020, en tenant compte des principes suivants :

- Une participation et contribution à la mise en œuvre des stratégies sectorielles nationales notamment le Plan d'accélération industrielle.
- Une mise en œuvre des projets de développement, issus du présent plan stratégique, fondée sur l'engagement et les valeurs des composantes de l'OMPIC (Conseil d'Administration, management, capital humain, partenaires, ...).

- Un développement des synergies avec des organismes partenaires et analogues.
- Une capitalisation sur les réalisations du contrat d'objectifs «Horizon 2015».



# DOMAINES D'ACTIVITES STRATEGIQUES

---

## A HORIZON 2020

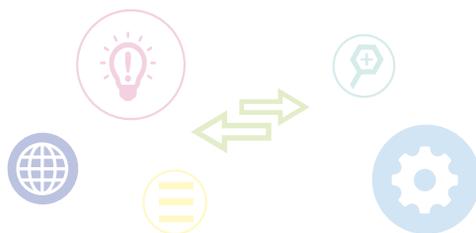
Pour atteindre les objectifs de la stratégie 2016-2020 et conformément à sa vision, l'OMPIC a identifié onze Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) à horizon 2020, à savoir :

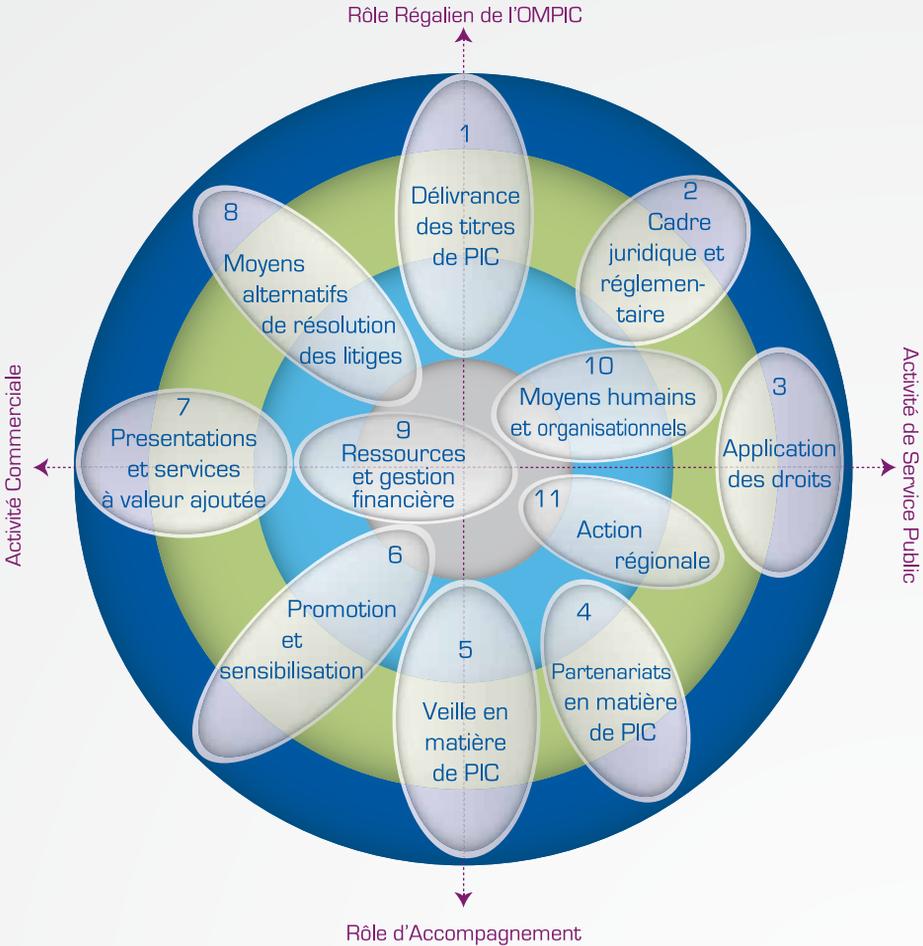
- Délivrance des titres de PIC ;
- Cadre juridique et réglementaire ;
- Application des droits ;
- Partenariats en matière de PIC ;
- Veille en matière de PIC ;
- Promotion et sensibilisation ;
- Prestations et services à valeur ajoutée ;
- Moyens alternatifs de résolution des litiges ;

- Ressources et gestion financière ;
- Moyens humains et organisationnels;
- Action régionale.

L'identification des domaines d'activités stratégiques de l'OMPIC se devait de tenir compte de leurs positionnements par rapport aux quatre missions (rôle ou activité) de l'office, tout en prenant en considération leurs interactions avec les quatre composantes d'environnement de l'OMPIC (capital humain, environnement interne de l'OMPIC, niveau national, niveau international).

Ce positionnement est structuré selon la Cartographie suivante :





- A L'ECHELLE INTERNATIONALE
- A L'ECHELLE DE L'OMPIC
- A L'ECHELLE NATIONALE
- A L'ECHELLE DU CAPITAL HUMAIN

# OBJECTIFS

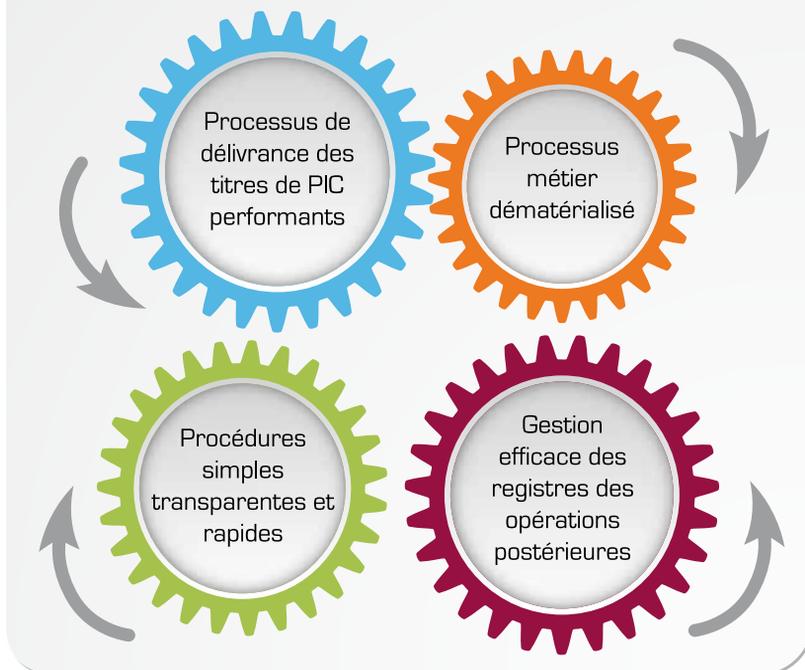
## STRATEGIQUES 2016-2020

La stratégie de la propriété industrielle et commerciale 2016-2020 s'appuie sur 11 objectifs stratégiques et autour desquels des projets, dont la durée varie de 6 à 18 mois, seront mis en œuvre

annuellement. Ces projets permettront, à horizon 2020, d'atteindre les 38 résultats attendus et qui sont structurés comme suit :

### Objectif Stratégique n° 1

Délivrer des titres PIC conformément aux meilleures pratiques pour plus de sécurité juridique



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La délivrance des titres de propriété industrielle et commerciale (PIC) de qualité et dans les meilleurs délais permet de préserver efficacement le droit des créateurs et sécuriser leurs investissements. Ceci est de nature à faire émerger une économie nationale dynamique fondée sur l'innovation.

L'octroi de droits de PIC de qualité via des procédures simples et transparentes permet d'instaurer la certitude juridique sur le marché et, par conséquent, renforcer la confiance des utilisateurs du système

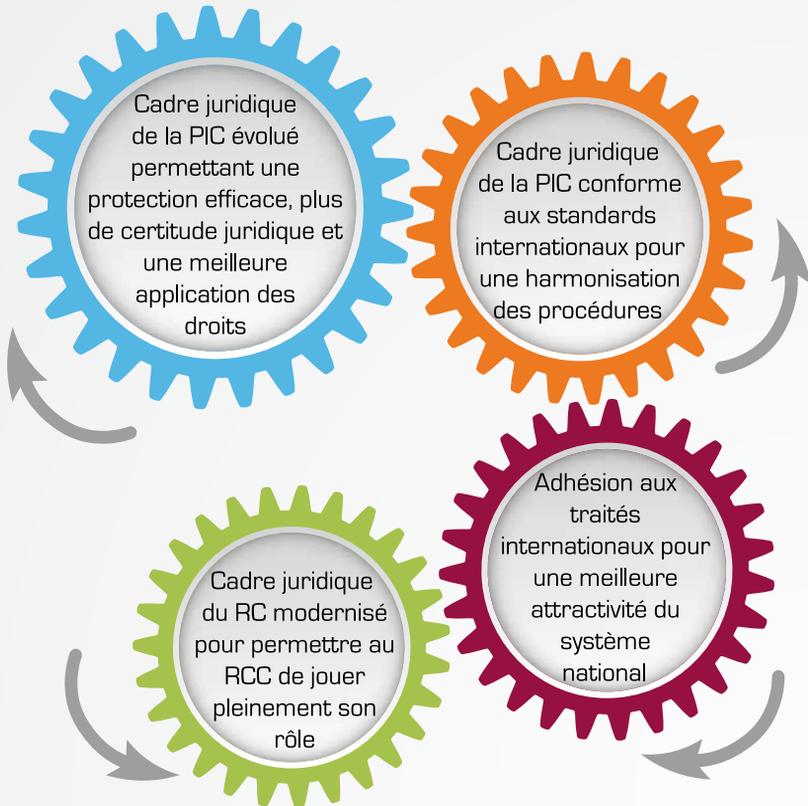
de la PIC. En outre, la délivrance des titres de PIC dans des délais optimisés permet aux innovateurs/ créateurs de concrétiser et valoriser leurs idées efficacement.

En particulier, une mise en œuvre efficiente des nouvelles dispositions de la loi 23-13 modifiant et complétant la loi 17-97, notamment celles relatives à l'examen des critères de validité des brevets d'invention et l'examen des motifs absolus de rejet en matière de marques, servira pleinement cet objectif stratégique.



## Objectif Stratégique n° 2

Un système juridique de la PIC au service de la créativité et de l'investissement



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La protection des créations constitue la première raison d'être du système juridique de la propriété industrielle et commerciale (PIC). Une protection efficace se traduit par plus de certitude juridique pour les marques et dessins et modèles industriels enregistrés, les brevets d'invention délivrés et les indications géographiques protégées.

L'évolution de ce système juridique, indispensable pour suivre les changements au niveau mondial et le développement du Maroc, doit répondre à deux impératifs :

encourager la créativité et l'innovation et contribuer à la croissance économique.

Pour cela, le développement du système juridique de la PIC doit être en phase avec les stratégies sectorielles actuelles et futures : Plan d'accélération industrielle, Maroc innovation, Maroc numeric, Maroc vert, ..., tout en s'alignant sur les règles définies au niveau international pour une meilleure harmonisation et plus de certitude juridique pour les utilisateurs de ce système.



### Objectif Stratégique n° 3

Consolider les efforts de coordination entre les acteurs et améliorer les performances et l'efficacité des mesures en vue d'une meilleure application des droits de PIC



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

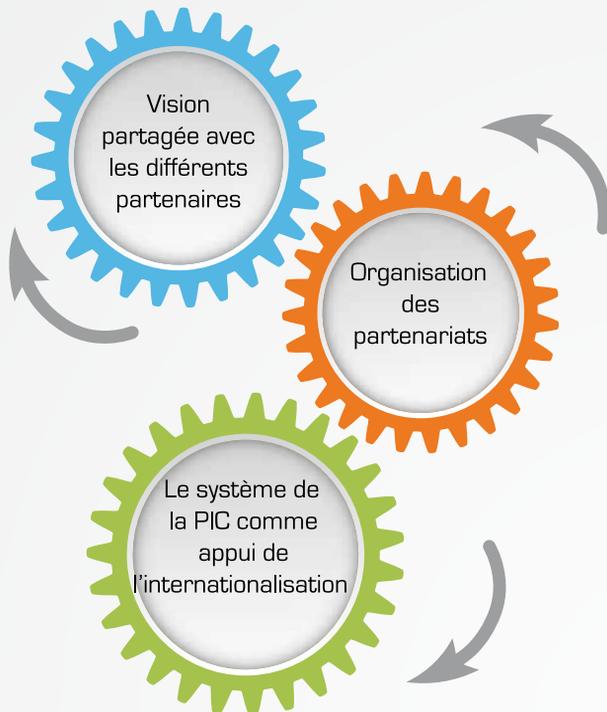
L'exploitation efficace des mécanismes et mesures juridiques destinés à sanctionner les atteintes aux droits de propriété industrielle et commerciale (PIC) est essentielle pour protéger, d'une part, les investissements des entreprises dans l'innovation et la créativité et de se prémunir, d'autre part, contre les conséquences néfastes que constitue la copie ou la contrefaçon sur le plan économique.

Dans ce cadre, la vision stratégique 2016-2020 de la propriété industrielle et commerciale ambitionne d'atteindre de nouveaux objectifs en matière d'effectivité des droits de propriété industrielle et commerciale notamment par la prise de conscience du grand public, l'utilisation de la propriété industrielle par les opérateurs économiques ainsi que le renforcement des capacités des intervenants et des intermédiaires dans le domaine d'application des droits.



## Objectif Stratégique n° 4

Développer des relations dynamiques, cohérentes et efficaces avec les partenaires à l'échelle nationale et internationale



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

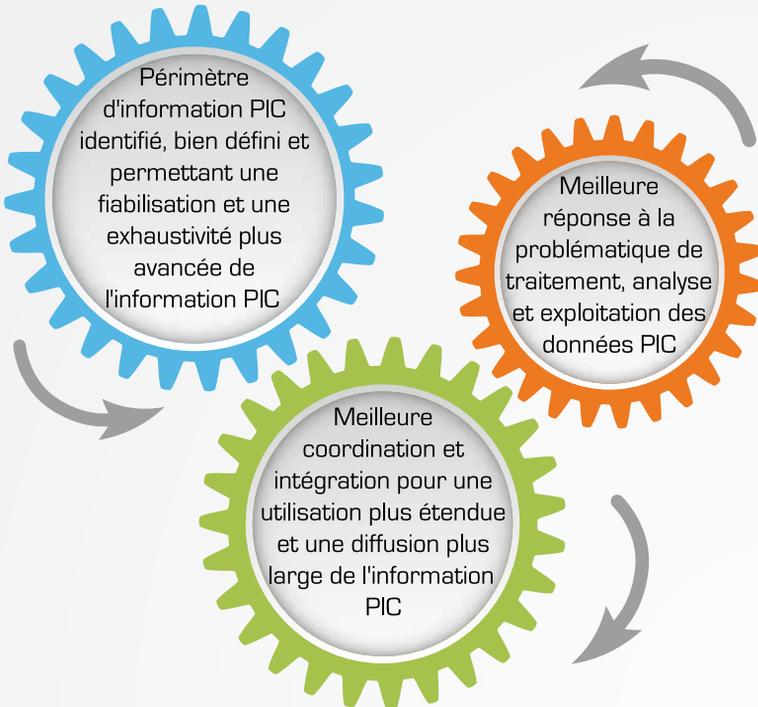
La propriété industrielle et commerciale est un outil stratégique transversal qui intervient dans le développement de différents secteurs clés tels que : la santé, l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'enseignement, etc. Le rôle de l'OMPIC à ce niveau est de soutenir la croissance de ces secteurs par le biais d'une utilisation optimale des mécanismes de la PIC.

Dans ce cadre, la mise en place de partenariats efficaces avec les acteurs économiques au niveau national et international constitue un élément phare de la stratégie de l'Office, qui permettra en effet de diversifier et d'élargir son champ d'action, et ce, en vue de consolider les liens entre la stratégie nationale de la PIC et les objectifs sectoriels assignés pour le développement d'un Maroc émergent.



## Objectif Stratégique n° 5

Utiliser l'information PIC pour développer une veille stratégique et une intelligence économique à l'échelle nationale et internationale



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

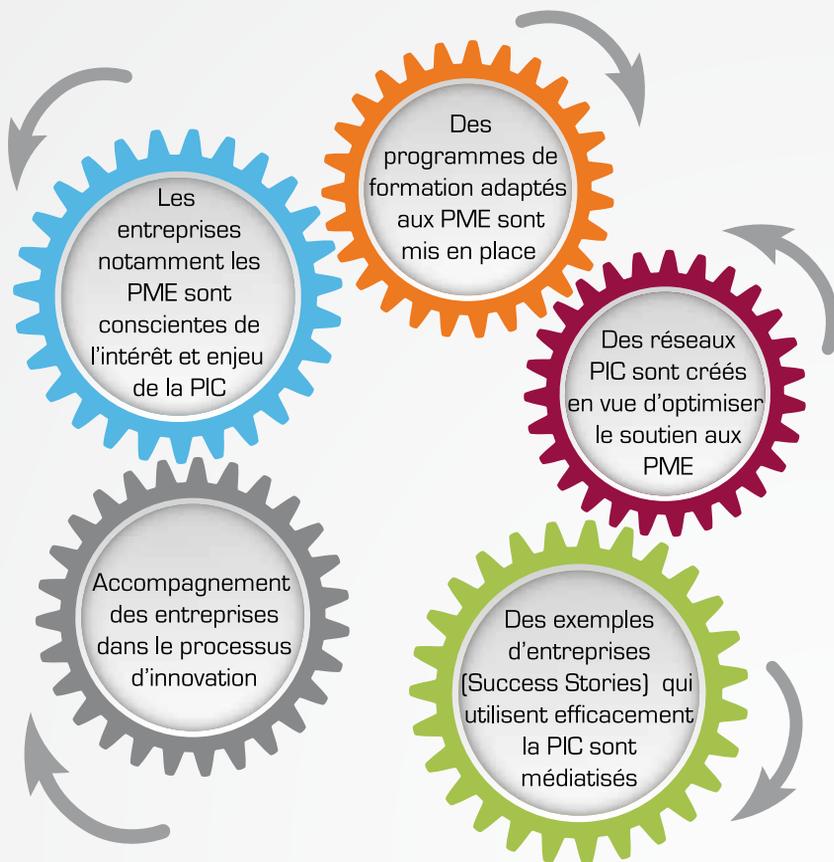
L'information PIC constitue une composante incontournable des inputs de tout processus de prise de décision stratégique. Qu'elle soit commerciale, économique, technique ou juridique, l'information dont dispose l'OMPIC à travers ses registres de propriété industrielle et le registre central du commerce est une source unique pour les acteurs économiques, chercheurs, étudiants, ....

A cet effet et dans un souci constant d'amélioration de ses processus de collecte, d'analyse, de traitement et d'exploitation des données PIC, l'OMPIC adopte les bonnes pratiques et standards internationaux en matière de traitement et gestion de données.



## Objectif Stratégique n° 6

### Développement du réflexe PIC chez l'entreprise et en particulier la PME



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La propriété industrielle et commerciale est un outil important de la compétitivité des entreprises. Elle a pour vocation de protéger l'innovation le plus en amont possible, dès le stade de la conception de l'idée ; elle a également pour objectif de permettre aux titulaires de droits de propriété industrielle de valoriser leurs inventions. Par ailleurs, le système de la PIC qui revêt plusieurs aspects : technique, juridique, commercial, économique et stratégique, peut être complexe à appréhender à défaut d'outils appropriés. A cet égard, l'OMPIC a un rôle essentiel à jouer pour que la prise de conscience des

entreprises de l'intérêt de la PIC soit au niveau escompté et pour faire en sorte d'améliorer la perception et l'utilisation de la PIC notamment par les PME.

Pour atteindre cet objectif, l'OMPIC doit mettre en œuvre une politique de promotion de la propriété industrielle et commerciale au profit des entreprises qui devra s'articuler autour des axes suivants : la sensibilisation à travers des actions ciblées (secteurs clés), la formation personnalisée, l'accompagnement via des réseaux dédiés et la reconnaissance et valorisation des success-stories.



## Objectif Stratégique n° 7

Des services orientés entreprise au profit de son développement et pour la valorisation de ses actifs immatériels



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Pour accompagner les entreprises dans leur développement et les encourager à utiliser la propriété industrielle et commerciale (PIC) comme outil stratégique, l'OMPIC doit développer une offre de services basée sur l'analyse des besoins de ses clients et sur la recherche permanente d'outils adaptés à ces besoins.

Fort de son expertise dans le domaine de la PIC et de la richesse de son offre, l'OMPIC se positionne comme acteur de référence au service de l'entreprise. C'est ainsi qu'en lien avec ses différentes missions, l'OMPIC développe son offre de services selon les quatre

catégories suivantes : les services de diffusion de l'information (technique, juridique et commerciale), les services d'analyse de l'information, les services de formation et les services d'accompagnement.

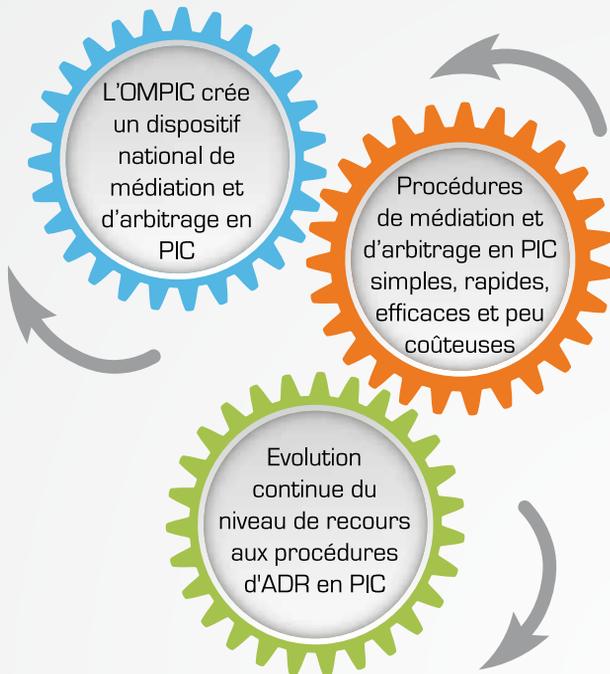
La réussite de cette offre de services passera par deux composantes :

- 1- renforcer les actions marketing et commerciales et privilégier une approche d'écoute de ses clients (mesure de la satisfaction, enquête clients, atelier utilisateurs, ...),
- 2- déployer à grande échelle les services électroniques et les plateformes mobiles.



## Objectif Stratégique n° 8

La médiation et l'arbitrage, nouveau dispositif pour la résolution des conflits en PIC



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Les «Alternative Dispute Résolution» (ADR) ou modes alternatifs de règlement des litiges, constituent un excellent substitut aux actions en justice dans la mesure où c'est un mode extrajudiciaire offrant aux entreprises un moyen rapide, économique et fiable permettant de faire face aux éventuels différends dans les activités ou relations d'affaires.

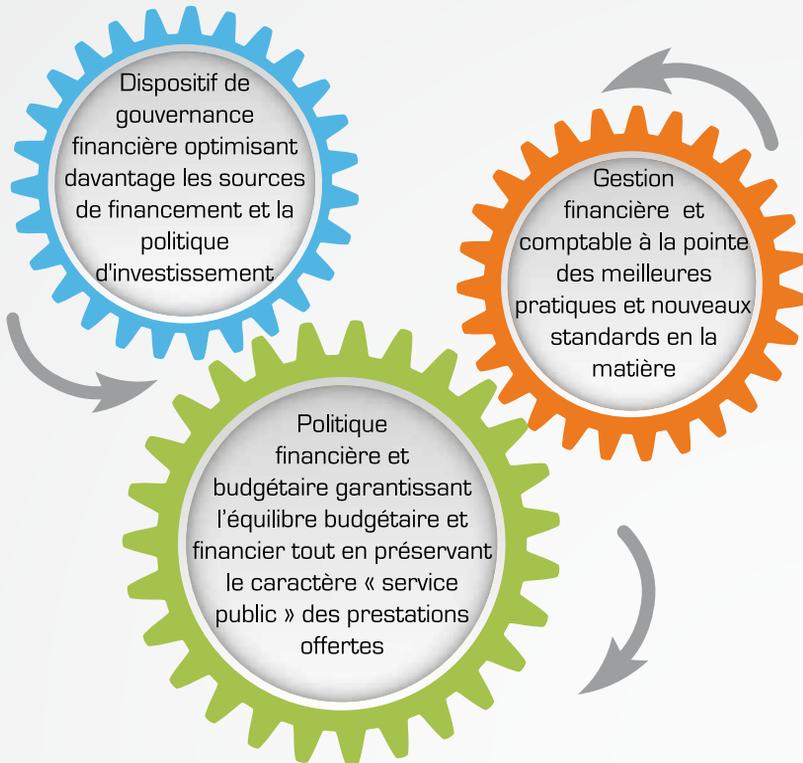
S'inscrivant dans la tendance actuelle de recours à ces modes de résolution des litiges d'affaires, la vision stratégique 2016-2020

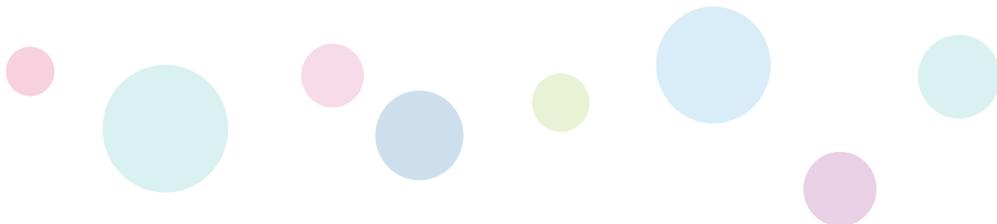
de l'OMPIC ambitionne la mise en place d'un dispositif d'arbitrage et de médiation conventionnelle dédié à la résolution des différends en matière de propriété industrielle et commerciale, qui intervient dans le cadre d'une procédure d'ADR en PIC adaptée au contexte national tout en répondant aux besoins des entreprises. Les enjeux liés à ce dispositif concerneront principalement la sensibilisation des acteurs et opérateurs économiques sur cette voie de règlement des litiges en PIC.



## Objectif Stratégique n° 9

Une politique de gestion des ressources financières moderne permettant d'allier entre les contraintes de l'autofinancement et du service public





## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

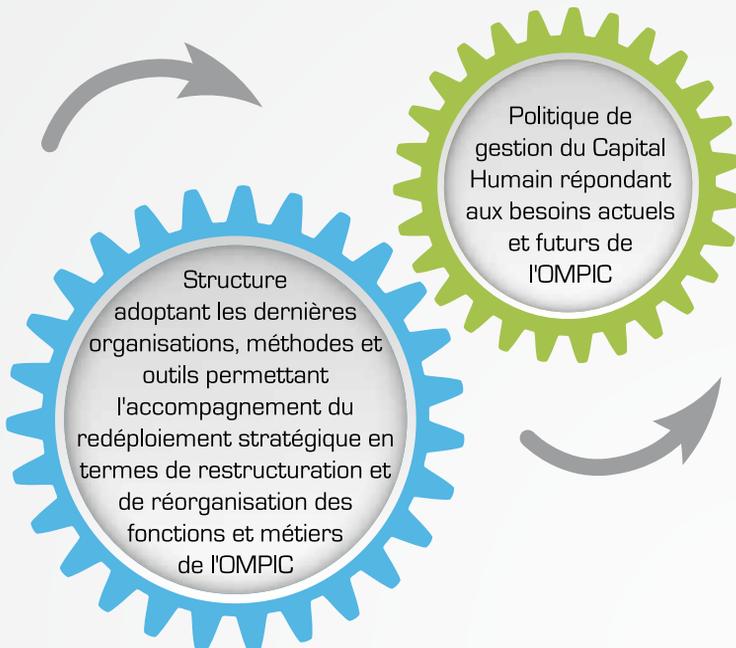
L'OMPIC étant un établissement public autofinancé, il se doit d'assurer son équilibre budgétaire et financier à moyen et long terme, et ce, en améliorant son dispositif de gouvernance financière, et en développant ses sources de financement pour un meilleur accompagnement de ses politiques d'investissement et une meilleure visibilité sur sa santé financière à moyen et long terme.



## Objectif Stratégique n° 10



Des moyens humains et organisationnels capables de répondre aux attentes des usagers de la propriété industrielle et commerciale



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Le Capital Humain ou Ressources Humaines (RH) correspondent à ce que le personnel possède en termes de connaissances, de compétences, d'expériences et d'engagement. Pour l'OMPIC, le Capital Humain est l'essence même du développement et de reconnaissance de l'office. Ainsi, pour assurer le développement de la PIC au Maroc, l'OMPIC doit développer et enrichir un capital humain innovateur, possédant les compétences qui répondent à ses besoins et partageant ses valeurs et missions.

Pour asseoir le développement de son activité et atteindre des performances optimales, l'OMPIC se doit de bâtir une structure et une organisation cohérentes et adaptées à ses missions actuelles et futures. Egalement, et afin d'améliorer davantage son image au niveau national et international l'OMPIC adopte des initiatives de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans le but de réaliser une différenciation de ses prestations et pour se positionner sur un marché de plus en plus sensible à la labellisation sociale.



## Objectif Stratégique n° 11

Une organisation régionale de l'OMPIC tenant compte de la régionalisation avancée et accompagnant le développement du tissu économique régional



## ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Dans l'objectif d'accompagner les opérateurs économiques régionaux en matière de PIC et d'apporter des solutions adaptées aux spécificités de chaque région, l'OMPIC adopte une décentralisation avancée de ses prestations et services.

Il s'agit de mettre en place une organisation au niveau régional qui tout en capitalisant sur les acquis de la décentralisation entamée depuis plus de deux décennies et renforcée ces dernières années grâce aux partenariats tissés avec

les acteurs locaux (les délégations du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, les centres régionaux d'investissement, les chambres de commerce, les universités ...), permettra de développer les synergies entre ces différents acteurs pour sensibiliser davantage les opérateurs locaux sur l'importance de l'utilisation du système national de PIC et leur permettre de constituer et de mettre en valeur leurs portefeuilles PIC.



# A PROPOS

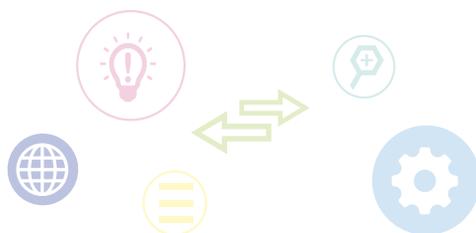
---

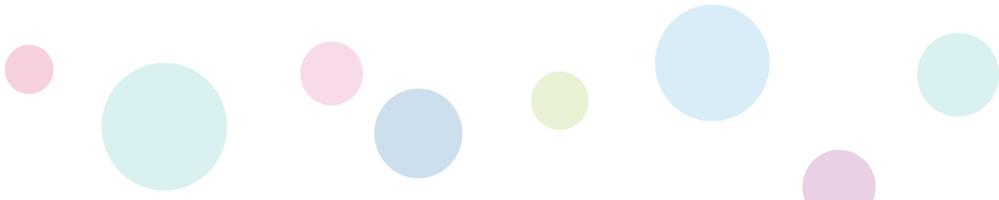
## DE L'OMPIC

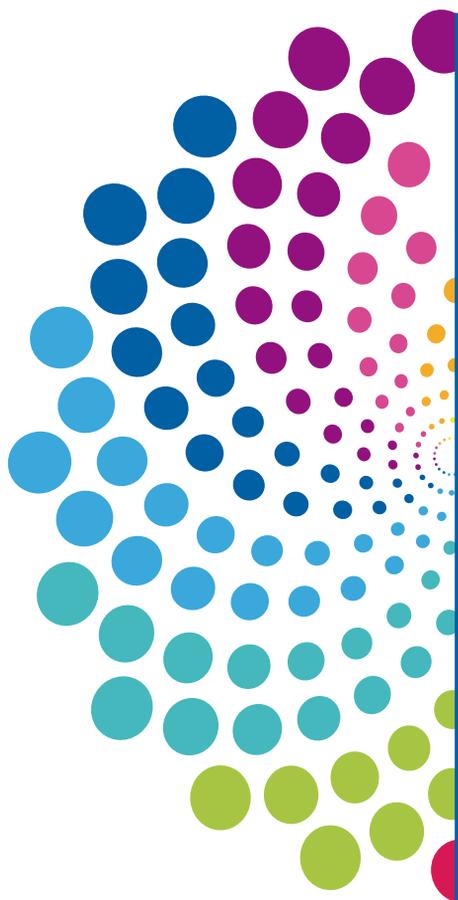
L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et dont les domaines de compétence, conformément à la loi n° 13.99 portant création de l'OMPIC, sont en particulier :

- L'enregistrement et la gestion des titres de propriété industrielle: brevets d'invention, dessins et modèles industriels et marques.
- La tenue du registre central du commerce et la délivrance de certificats et informations juridiques sur les commerçants et les sociétés commerciales.

- L'assistance juridique aux autorités compétentes et aux opérateurs économiques dans les domaines liés à la propriété industrielle et commerciale.
- La sensibilisation des opérateurs économiques aux questions relatives à ses domaines de compétence et la coopération avec des organismes analogues et internationaux.







STRATÉGIE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

2016-2020





OMPIC, R.S. 114, KM 9.5, Route de Nouasseur  
SIDI MAAROUF - CASABLANCA  
(BP 8072 Casa-Oasis).

**Tél. : +212 5 22 58 64 00**

**Site institutionnel**

[www.ompic.ma](http://www.ompic.ma)

**Plateforme des services en ligne**

[www.directinfo.ma](http://www.directinfo.ma)

**Sites thématiques**

[www.casablanca-ipweek.ma](http://www.casablanca-ipweek.ma)

[www.morocco-awards.com](http://www.morocco-awards.com)

[www.amapic.ma](http://www.amapic.ma)

[www.tisc.ma](http://www.tisc.ma)

[www.stopcontrefacon.ma](http://www.stopcontrefacon.ma)